

Sujet : [INTERNET] Projet de barrage

De : > rencurel.marie38 (par Internet) <rencurel.marie38@ [REDACTED]>

Date : 25/11/2021 à 21:02

Pour : ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr

Bonsoir

Je viens de voir qu'il y a un projet de barrage sur la rivière des Moules marinières. Cette rivière est une descente d'initiation pour faire découvrir l'activité du canyoning.

En quoi ce projet peut-il empêcher cette descente?


Ce serait vraiment dommage de ne pas pouvoir concilier les 2.

Les personnes, à l'heure actuelle recherchent de plus en plus d'activités à faire à l'extérieur.

Elles découvrent également un magnifique endroit au pied du Vercors.

Merci de votre réponse.

M Rencurel

 EIRL Aquatik canyon

Location, vente et réparation

Matériel de canyoning et via ferrata

173 rue du Mollard. 38210 La Rivière